

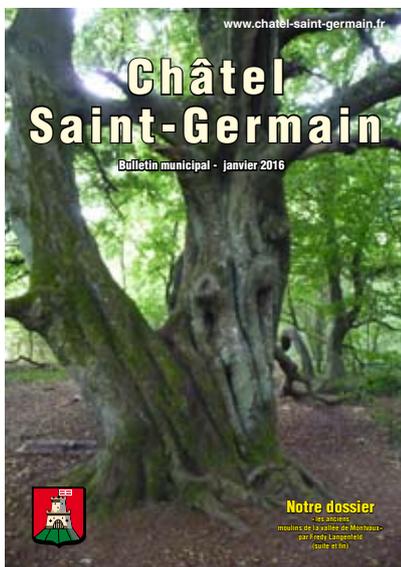
Châtel Saint-Germain

Bulletin municipal - janvier 2016



Notre dossier

«Les anciens
moulins de la vallée de Montvaux»
par Fredy Langenfeld
(suite et fin)



Le hêtre des batailles en forêt de Châtel-Saint-Germain

Numéros utiles

* **Mairie**
13, rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel-Saint-Germain
Tél : 03 87 60 59 71
mairie@chatel-saint-germain.fr
www.chatel-saint-germain.fr

* **Démarches administratives**
Préfecture de la Moselle
www.moselle.pref.gouv.fr

* **Services publics et démarches administratives**
www.metzmetropole.fr

* **Samu** tél : 15

* **Pompiers** tél : 18

* **Police nationale** : 17

* **Pharmacie de garde**
tous secteurs :
tél. 3237, 24h/24
Metz et agglomération mes-
sine :

de 21h à 7h30 : se rendre à l'hôtel de police, 10, rue Belle-Isle

* **Médecins de garde**
tous secteurs :
Tél : 08 99 03 14 52
Médigarde Lorraine :
Tél : 08 20 33 20 20

* **Bureau de la poste**
1, avenue de la Libération
Tél : 08 99 23 24 76

* **Centre anti poison**
Tél : 03 83 32 36 36

* **Violences conjugales**
Tél : 3919

* **Maternité** :
hôpital femme, mère, enfant.
57425 Peltre
Tél : 03 87 55 31 31

* **N°international d'alerte** :
112

Magazine d'informations édité par la municipalité de Châtel-Saint-Germain 13, rue Jeanne d'Arc 57160 Châtel-Saint-Germain
Tél : 03 87 60 59 71 email : mairie@chatel-saint-germain.fr site internet : www.chatel-saint-germain.fr - Directeur de la publication : Robert Marchal
Comité de rédaction : Commission communication - Photos : Commission communication et M. Haarburger Michel - Imprimerie : Reprographic
NB : Les articles des associations sont rédigés par leurs soins. Si certaines associations ne figurent pas dans ce bulletin, c'est qu'elles n'ont pas pu ou souhaité faire paraître des informations dans ce magazine.

vœux 2016

En ce début d'année, tradition oblige, les différentes cérémonies des vœux ont été respectées. Dans un premier temps, c'est Chantal PALLEZ, au nom des adjoints et de l'ensemble du conseil municipal, puis M. WAGNER représentant le personnel communal qui ont adressé les vœux 2016 au maire. Le 08 janvier, les vœux ont été présentés aux différentes associations, aux membres du CCAS, aux enseignants et aux bénévoles de la bibliothèque. Il était impossible de ne pas penser aux cruels événements qui ont marqués le pays, et de rappeler toute la fraternité et la solidarité qui en découle. La formation de la nouvelle région et le regroupement de communes, mais également les restrictions budgétaires imposées et l'avancement de la micro-crèche annoncent une activité intense pour la municipalité, et Robert MARCHAL a assuré toute sa détermination pour poursuivre, défendre et préserver l'intérêt de la commune.





Châteloises, Châtelois, chers concitoyens.

Je ne peux rédiger cet édito sans revenir sur les évènements tragiques du vendredi 13 novembre. Ils hantent tous les esprits et les marqueront certainement encore quelque temps. Je souhaite tout d'abord rendre un hommage particulier à toutes les victimes de ces actes de barbarie. Parmi elles se trouvaient des personnes de plusieurs nationalités et de religions différentes (y compris des musulmans). Ces fanatiques, venus pour tuer, n'ont pas fait de différence. Mais il ne faut pas oublier « les rescapés ». Certains, gravement atteints, garderont à vie des séquelles qui feront d'eux des handicapés, des mutilés, des infirmes. D'autres, sortis miraculeusement physiquement indemnes resteront profondément marqués par les moments atroces qu'ils ont vécus et subis. Mes pensées vont également aux familles et à leurs proches. A travers toutes ces victimes, ce sont les fondements même de la Démocratie, de la République qui ont été bafoués. Notre devise restera Liberté, Egalité, Fraternité. Je me permets de plagier un poète lessylien en affirmant : On ne tue pas les graines : au printemps, elles repoussent.

Oui restons debout ! La vie continue...

Par contre, celle des communes semble de plus en plus menacée. Certains de mes collègues, dont je partage totalement l'analyse, n'ont pas hésité à barrer d'un crêpe noir les panneaux d'entrée d'agglomération. Les baisses drastiques des dotations de l'Etat, associées aux transferts de charges (Rythmes scolaires, accessibilité des bâtiments publics, de la voirie et bien d'autres normes) imposés par le même Etat rendent les finances locales exsangues. Heureusement pour les Châtelois, la vente des terrains communaux situés au dessus du groupe scolaire des Chauvaux devrait nous permettre de survivre pendant trois à quatre ans...sans augmenter de façon significative les impôts locaux.

Comme annoncé dans l'édito de juillet, le Conseil Municipal a fait le choix de privilégier l'entretien des bâtiments communaux. Les travaux de rénovation intérieure du centre socioculturel sont achevés. Nous allons poursuivre avec quelques aménagements extérieurs permettant d'améliorer la sécurité des usagers du parc.

Pour la micro-crèche, les appels d'offres sont lancés. L'ouverture des plis est programmée le 13 janvier. Compte tenu des délais de rigueur, les travaux devraient démarrer au printemps et permettre une ouverture le 1^{er} septembre 2016. L'association et le comité de gestion sont d'ores et déjà constitués et travaillent sur le prochain budget.

Autre activité chronophage et budgétivore : la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Les modifications 3 et 4 approuvées en 2011 et 2014, semblaient satisfaire tous les partenaires en attendant le PLUi (PLU intercommunal) qui nous sera imposé dans un avenir très proche. Mais là aussi, c'était sans composer avec les directives de l'Etat qui rendent caduques les POS au 31 mars 2017. La commission ad hoc se retrouve contrainte de présenter un nouveau document d'urbanisme qui ne sera opposable que quelques années. Sans cette révision, le RNU (Règlement National d'Urbanisme) remplacerait notre POS jusqu'à l'approbation du PLUi. Pendant cette période, le zonage et les règlements communaux s'effacent et le Préfet, donc l'Etat, prend le relais. Sans ce nouveau PLU, nous nous retrouverions sans argument face aux concepteurs du PLUi qui ne seront plus châtelois.

En ce début d'année, restons malgré tout optimistes. Et je me propose d'innover en n'émettant qu'un seul vœu : Que tous les vôtres se réalisent...

Robert Marchal

délibérations - Etat civil 2015

Mardi 15 septembre 2015

- 1 - Convention Pôle Emploi : contrat unique d'insertion ;
- 2 - Décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2015 ;
- 3 - Modification de tarifs ;
- 4 - Régies municipales : modification indemnité de responsabilité ;
- 5 - A.L.S.H. Convention ;
- 6 - Acceptation de dons et legs ;
- 7 - Dénomination d'une rue ;
- 8 - Délégations consenties au Maire ;
- 9 - Divers - informations.

Mardi 24 novembre 2015

- 1 - Décision modificative n° 2 au budget primitif 2015 ;
- 2 - Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (Metz Métropole) ;
- 3 - Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale (SDCI) ;
- 4 - Plan Local d'Urbanisme – Convention AGURAM ;
- 5 - Modification de la Taxe d'Aménagement ;
- 6 - Micro-crèche ;
- 7 - Modification du tableau des effectifs ;
- 8 - Contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion ;
- 9 - Attribution d'une subvention ;
- 10 - Fixation de tarifs municipaux ;
- 11 - Rapports annuels sur le prix et la qualité de services ;
- 12 - Délégations consenties au Maire ;
- 13 - Divers - informations.

NB : Les comptes-rendus des délibérations sont en intégralité sur le site de la commune

NAISSANCE :

HOBARDON-MORAINVILLE Romane née le 3 décembre 2015 à Peltre
Il y a eu 7 autres naissances à Châtel en 2015 dont l'autorisation de parution ne nous a pas été donnée

MARIAGE :

FOGELGESANG Denis et **SIDOT** Sylvie mariés le 18/04/2015
PAYAN Caroline et **ENTRINGER** Jean-Philippe mariés le 18/04/2015
FORÊT Christian et **REBRASSIER** Maryse mariés le 05/09/2015
NICOLAY Cathia et **CAVAGNI** Bruno mariés le 21/11/2015

DECES COMMUNES :

MANZULLINO Angelo décédé le 01/01/2015
PRETTE veuve HOCHARD Lucienne décédée le 08/12/2015
BARRIOS Manuel décédé le 21/04/2015
JUNG Jean décédé le 10/08/2015
RIVIERE Noël décédé le 07/09/2015
MEYER Philippe décédé le 06/12/2015

DECES EXTERIEURS :

FOURNIER Edda décédée le 26/12/2014 à MARANGE-SILVANGE
CLEMENT Roger décédé le 21/01/2015 à THIONVILLE
PELECH ép **PELTIER** Sophie décédée le 20/03/2015 à LONGEVILLE-LES-METZ
BARTHEN veuve **WORMS** Elisabeth décédée le 05/08/2015 à METZ
BRIAS Arnaud décédé le 04/11/2015 à ARS-LAQUENEXY
CHARRON veuve **CANDELIER** Marie décédée le 11/11/2015 à ARS-LAQUENEXY

agenda 2016

Vendredi 29 janvier : Concert Harmonie de Woippy 20h30 au centre socioculturel. Entrée libre - offert par la municipalité aux Châtelois

Dimanche 28 février : Vide dressing organisé par l'US Châtel

Samedi 12 mars : Repas des Aînés de la Commune offert par la Municipalité aux plus de 65 ans

Lundi 21 mars : Collecte de sang

Dimanche 8 mai : Vide-jardin organisé par l'Association de Parents

Lundi 16 mai : Vide-Greniers

Samedi 4 juin : Exposition de Peinture organisée par la Municipalité et l'Atelier Châtelois

Samedi 11 juin :

- Fête de l'Ecole élémentaire et barbecue de l'Association de Parents

- Balade contée organisée par la bibliothèque

Dimanche 26 Juin : Fête d'été organisée par l'APS

Dimanche 4 Septembre : La Châteloise Marche découverte des sentiers de randonnées.



Centre socioculturel

Durant l'été, le centre socioculturel a fait peau neuve. Isolation, rénovation, peinture, menuiseries extérieures et éclairage ont subi un sérieux lifting. Dans un souci d'économie d'énergie, une isolation et un abaissement du plafond de la grande salle ont été réalisés. Les couloirs, la petite salle, la grande salle, les sanitaires ont été repeints et donnent une fière allure à notre centre.

Plan Local d'Urbanisme

Le 25 novembre 2014, une délibération du conseil approuvait la décision de reprendre la révision du POS en PLU. Aujourd'hui après maintes tergiversations des services de l'Etat, le conseil a autorisé le maire lors de sa séance du 24 novembre 2015 à signer une convention avec l'AGURAM (Agence d'urbanisme de l'agglomération moselane) pour poursuivre les travaux de révision de notre POS en PLU.

Ce PLU devra impérativement être approuvé pour fin mars 2017. En cas de non réalisation à cette date, notre commune se verrait passer en RNU (règlement national d'urbanisme avec toutes les contraintes s'y rattachant).(voir édito du maire).

LE 5 avril 2016

LA TNT passe à la haute définition

Qui est concerné :

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau (individuelle ou collectivité).

Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou un réseau câblé ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

Comment vérifier son équipement :

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

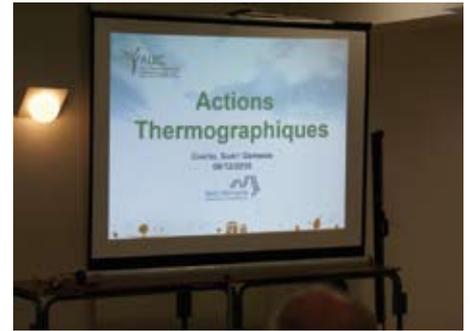
Vous voyez sur votre équipement le logo «TNT HD»

Vous visualisez le logo «Arte HD» à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

*Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel **0970 818 818**.*

thermographie



Le **8 décembre 2015** au centre socioculturel, l'association **ALEC** (Agence de l'Énergie et du Climat) a réuni les propriétaires volontaires à la thermographie de leur logement. Muni d'une caméra thermique, un conseiller Info Energie a parcouru les domiciles de ces personnes pour montrer par où s'échappe la chaleur du logement (ponts thermiques, défaut d'isolation, fuite d'air ...). Au cours de la synthèse le conseiller de l'Alec présenta les images de la thermographie ef-

fectuée. Le public présent a pu alors échanger sur les solutions à adapter à leur logement. L'agence a abordé les choix techniques les plus judicieux pour y remédier.

Il est rappelé qu'un rendez vous personnalisé est possible. Il suffit de s'adresser à :

ALEC du Pays Messin située au Cloître des Récollets à Metz.

Tél : 03 87 50 82 21

micro-crèche

Une réflexion a été engagée depuis plusieurs mois au sujet de l'évolution des effectifs de nos écoles en nette baisse depuis quelques années. Les différentes causes recherchées et analysées ont amené à l'étude de la création d'une micro-crèche.

Le projet de création d'une structure d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans se profile et est maintenant en bonne voie.

La position et la configuration de l'ancien presbytère situé rue de Bonne Fontaine permettent de transformer ces locaux afin d'être utilisés pour un accueil de très jeunes enfants. Les organismes consultés (C.A.F.-P.M.I. ...) ont émis un avis favorable à ce projet.

La commune a décidé de travailler avec «**Familles Rurales**» pour la réalisation de cette micro-crèche qui accueillera jusqu'à 10 enfants.

L'association «**Familles Rurales association de Châtel Saint-Germain** » a été créée le 16/11/2015. Mme BENOIT Mélanie, sera présidente de cette association et sera soutenue par 8 autres membres :

Mme Marion DONNION (vice-présidente), M. Philippe JEUNIAUX (trésorier), Mme Claire ANCEL (secrétaire), Mme Chantal ZAOUTER, Mme Mylène MAUBON, M. Robert MARCHAL, Mme Véronique RASSENEUR, Mme Chantal PALLEZ (administrateurs)

La micro-crèche «**Les Chateloups** » sera ouverte à partir du **1er septembre 2016**. Les dossiers de pré-inscriptions pourront être retirés et déposés en mairie dès le mois d'avril 2016

Pour assurer la bonne conduite de cette structure, l'association recherche une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et deux CAP petite enfance. Si vous êtes motivés et intéressés, nous invitons à remettre un CV et une lettre de motivation en mairie.





Avez vous croisé des petits monstres dans les rues de Châtel le 31 octobre 2015? L'Association des Parents de Châtel a remis le couvert avec sa soirée Spéciale Halloween. Cette manifestation exclusivement réservée aux membres a réuni environ 80 enfants et parents autour d'un « Horrible Souper » et d'un spectacle proposé par Philippe Pochat, Conteur-Chanteur de la compagnie « la Fée du Logis » de Raon L'Étape.

Dimanche 22 novembre 2015, vous avez été nombreux à venir nous rendre visite au centre socioculturel de Châtel où nous avons organisé la traditionnelle Bourse aux Jouets. Cette année, nous avons accueilli une quarantaine d'exposants pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Les ventes de gâteaux, crêpes, et sandwiches ont permis à tous de passer une très bonne journée, le tout dans une ambiance conviviale et bon enfant.

L'Association des Parents vous donne d'ores et déjà rendez vous pour ses prochaines manifestations le 8 mai 2016 avec son Vide Jardin, et début juin 2016 pour son traditionnel Barbecue qui suivra la fête de l'école.



Saint Nicolas au péricolaire



Pour perpétuer la tradition locale, la municipalité a invité Saint Nicolas le 4 décembre à venir au péricolaire de l'école Maternelle. Il a distribué une jolie tirelire garnie de bonbons à chaque enfant avant de partager un bon goûter avec eux et leurs parents dans la salle du péricolaire.

écoles

La dictée d'ELA 2015 à l'école de Châtel-St-Germain



Légende de la photo : Les invités (Jean Claude Philbert, Charlène Di Benedetto et Joy Klein) avec les enseignants (Pierre Ziebel, Roland Mayer, absent sur la photo, Denis Fogelgesang) et les élèves de CM 1 et CM 2 de l'école de Châtel-St-Germain.

Lundi 12 octobre 2015, pour la sixième année consécutive, 30 élèves de CM 1 et CM 2 de l'école du centre de Châtel-Saint-Germain ont fait preuve de solidarité envers les enfants et adultes souffrant de leucodystrophies, en participant à la dictée d' E.L.A. : Association européenne contre les leucodystrophies. Ce sont des maladies génétiques cérébrales, souvent mortelles.

Cette dictée : « Un mot pour courir », a été écrite par Amélie Nothomb (prix Flore 2007). Pour donner un écho à cette première étape de la campagne d'E.L.A. : « Mets tes baskets et bats la maladie ! », le directeur de l'école, M. Ziebel avait invité la Lorraine Joy Klein, ceinture noire 3^e Dan, triple championne de France de karaté, championne de France d'arts martiaux vietnamiens, qui a lu la dictée. Elle était accompagnée de Jean-Claude Philbert, responsable régional et départemental de la fédération française de

karaté, ainsi que de Charlène Di Benedetto, chargée de mission du Service Civique pour le comité départemental de la Moselle. Joy Klein a ensuite parlé des différentes formes de karaté aux élèves et a répondu à leurs questions. Enfin, elle a signé avec le sourire de nombreux autographes aux écoliers, sous le charme de la championne.

Dans la semaine, des élèves de l'école ont parcouru les rues de la commune pour collecter des dons pour E.L.A. . En novembre, la somme totale de **1 426 €** a été envoyée à l'association E.L.A., pour financer la recherche médicale et aider les familles des malades. Un grand merci aux élèves qui ont participé à la collecte, à leurs parents et aux habitants donateurs de Châtel et Lessy.

En juin 2016, un(e) élève, élu(e) par ses camarades, ira à Paris pour recevoir le prix « Ambassadeur ELA ».

Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale



Le CCAS a en charge l'organisation chaque année du repas des aînés pour les plus de 65 ans, l'achat des **colis gourmands** distribués au plus de **75 ans**, symbole de reconnaissance et de convivialité et les **visites pour certains anniversaires, pour honorer les 90 ans de nos concitoyens ou leurs 60 ans de mariage.**

Certains cas de détresse sociale, selon les demandes des personnes elles-mêmes ou de l'assistante sociale du secteur, peuvent être examinées sachant que les membres du CCAS ont un devoir de discrétion.

En 2015 les membres du CCAS ont innové et proposé de nouvelles animations en faveur des plus de 65 ans, dont le nombre est en augmentation dans notre

commune.

Le 24 septembre au centre socioculturel une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation du CCAS qui proposait une rencontre d'information avec **le conseil départemental** chargé de l'aide aux personnes, représenté par la responsable du Centre Local d'Information et de Coordination en faveur des seniors et les professionnels de l'aide à domicile.

Le 15 octobre, c'est une animation musicale qui a réuni environ une quarantaine de personnes au centre socioculturel pour passer un après midi convivial avec l'orchestre de **Jean Pierre SAURAY**. Ces initiatives seront renouvelées à l'automne 2016.

Mmes GUTH et DURINGER fêtent leur 90 ans



Des gerbes de fleurs ont été remises par la municipalité à **Mme Guth** qui a fêté ses 90 ans le 9 septembre et à **Mme Duringer** qui (elle) a fêté ses 90 ans le 9 octobre.

Assemblée Générale du Comité d'Animation



L'Assemblée Générale du Comité d'Animation s'est déroulée le 13 novembre 2015 sous la présidence de **M. Robert MARCHAL**.

La secrétaire **Mme Véronique RASSENEUR** a brossé le rapport moral en énumérant les différentes actions menées du 01/11/2014 au 31/10/2015 : le téléthon (**bénéfice 4316 euros**), le Noël des enfants des associations et du périscolaire, le vide-greniers (**bénéfice 6866 euros**) et la marche « la Châteloise » (**bénéfice 828 euros**). Les associations qui œuvrent au profit des enfants du village se partagent une partie du bénéfice du vide-greniers comme suit : APS, US et SCLC tennis **1800 euros chacune** ; l'Association des parents : **600 euros**.

Mme Marie-Anne SALRIN, trésorière a ensuite détaillé

les comptes. On note un solde positif de **6434 euros** pour la période du 01/11/2014 au 31/10/2015.

Le Comité d'Animation a le plaisir d'accueillir une nouvelle association : « **Châtel Multi-sports** » qui anime la salle de sport et compte déjà **89 adhérents**. Son président en est **M. Gaëtan ZAOUTER**.

Rappelons que le Comité d'Animation, composé de membres du Conseil Municipal et des présidents des associations qui y adhèrent, a pour vocation de créer et de coordonner des actions communes.

A l'issue de cette Assemblée Générale, les participants ainsi que les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation du vide-greniers ont été conviés à un repas campagnard.

Cérémonie du 11 novembre



Les élèves de l'école du centre ont une fois encore rehaussé de leur présence la cérémonie du 11 novembre au monument aux Morts de la commune en interprétant la Marseillaise, devant une nombreuse assistance

Depuis le mois de septembre, les enfants fréquentant le périscolaire de l'école élémentaire sont bien occupés par les activités mises en place par la municipalité et ouvertes à tous les enfants.

Le lundi, ils ont pu bénéficier d'un atelier d'initiation aux arts graphiques animé bénévolement par **Mme Doron**.

La commune a fait intervenir **la Ligue Protectrice des Oiseaux** pour plusieurs séances ; les enfants ont pu construire des nichoirs à oiseaux.

Les animatrices **Adeline et Françoise** proposent de nombreuses activités manuelles, ou de la cuisine. Ce sont les jeux collectifs et sportifs proposés par **Laurent Bourhoven** à la salle de sport qui attirent le plus grand nombre d'enfants chaque mardi et jeudi. Les enfants préparent une petite pièce de théâtre qu'ils répètent après le repas de midi ...mais chut ! C'est un secret, ils en feront la représentation quand ils seront prêts



écoles

Les effectifs dans nos écoles

Ecole maternelle « La souris verte » sous la direction de **Mme Joffroy**

Une seule classe unique après la fermeture de la seconde classe à la rentrée soit **28 élèves**.

Ecole élémentaire du centre sous la direction de **M. Ziebel**

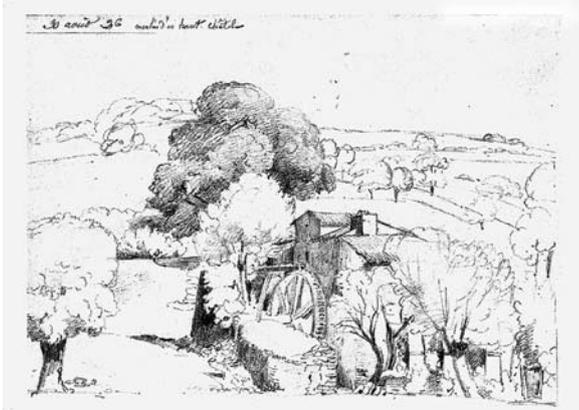
CP-CE1: 24 élèves enseignant **M. Ziebel**

CE2-CM1 : 22 élèves enseignant **M. Mayer**

CM1-CM2 : 22 élèves enseignant **M. Fogelgesang**

Soit un effectif total de 96 élèves.

Les anciens moulins de la vallée de Montvaux (suite et fin)

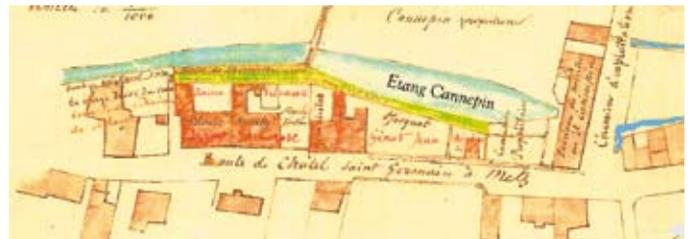


Le document ci-dessus (d'un auteur inconnu), numérisé par la médiathèque du Pontiffroy, montre que la roue de ce moulin était alimentée par le dessus ce qui devait lui donner une bonne efficacité.

2 LE MOULIN DOUROIS, situé 81 rue de Verdun. Glanes page 63 : ce moulin est mentionné sous ce nom depuis 1807, cette appellation ayant pu dériver du patois « do rü » (du ruisseau). Il semble avoir été mentionné déjà à la fin du 16^{ème} siècle sous le nom de « EMMY LA VILLE » (au milieu du village), puis en 1727 sous le nom de moulin de M^eLamy (Glanes page 63 et carte postale du Conseil de Fabrique de 1983). Il figure déjà sur la carte de Molina et sur celles des Cassini. Le cadastre de 1811 montre le tracé du ruisseau et en parallèle celui du bassin réservoir. En mairie de Châtel est conservé un dessin de la première moitié du 19^{ème} siècle de **Charles Bour**, lithographié par **Robert Dupuy**. Le bassin en surélévation près du parking de la salle de sports a été conservé (superficie de 8,7 ares) et c'est le lit du ruisseau naturel qui a été comblé. La chute du trop-plein fonctionne toujours.



3 LE MOULIN AUX OIES, 15 rue de Verdun. Déjà mentionné en 1597 sous le nom de « Moulin aux Oyies », ce moulin n'apparaît pas sur la carte de Molina mais figure sur les cartes des Cassini. Il sera transformé à partir de 1832 pour actionner la forge **Becker-Cannepin** avec notamment la création d'un grand étang entre l'entrée de l'usine et la forge, comme le montre un document conservé en mairie de Châtel.



Une carte postale composite (d'après une lithographie de **Richter & Gerber**) des environs de 1900, conservée aux archives départementales montre un étang avec une barque. Selon **E. Wendling** (carte postale du Conseil de Fabrique de 1983) il s'agirait bien de l'étang Cannepin.

La partie de l'étang située à l'emplacement de l'usine a été comblée en 1983, le ruisseau étant maintenant relié par un canal souterrain à l'ancienne sortie de la forge, en haut à droite de l'image. En fait sur le terrain, on ne décèle plus aucun écoulement d'eau en surface de l'ancienne usine, tous les circuits d'eau étant maintenant souterrains et seulement partiellement visitables.

A l'amont de l'«**étang Cannepin**» le ruisseau avait également été élargi et muni d'un quai en pierre de Jaumont pour soutenir le chemin. Cette partie est conservée mais le lit et les berges ont été réaménagés par la commune en créant un «**chenal d'étiage** » pour accélérer l'écoulement des eaux et faciliter l'entretien du lit du ruisseau. La passerelle à la limite de l'ancien étang Cannepin et de la partie publique vient d'être remplacée.

4 - LE PETIT MOULIN, 2 chemin des Dames (anciennement rue du moulin). Une inscription sur un bâtiment annexe est de 1711 et ce moulin est mentionné depuis cette date. Il figure sur les cartes des Cassini. Les bâtiments du 19^{ème} siècle subsistent et la roue n'a été enlevée qu'il y a quelques dizaines d'années. Comme le montrent le dessin ci-dessous et celui d'**Augustin GALLYOT** de 1833, lithographié par **Nouvian et Etienne** et conservé aux archives départementales, cette roue à aubes était alimentée par le dessus, comme au moulin-haut, ce qui donnait de meilleures performances que les roues

Les anciens moulins de la vallée de Montvaux

entraînées au fil de l'eau. Le moulin disposait d'une grande réserve de stockage, sa surface occupant environ 10 ares.

En 1910, le propriétaire de l'usine, **Henri CANEPIN**, acheta le château de Chahury, le fit rassembler et construisit le château actuel. Il transforma le petit moulin en microcentrale électrique pour éclairer son château.



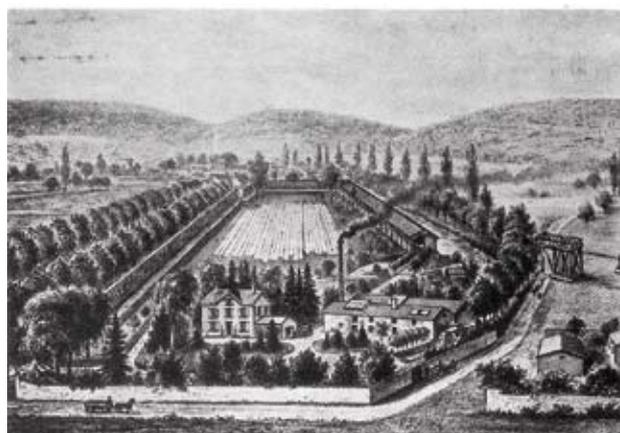
Dessin (auteur inconnu) conservé à la médiathèque du Pontiffroy

5 - LE MOULIN NEUF, 3 route de Briey. Ne serait pas si neuf puisque déjà mentionné en 1518 (« **Le Neuf Moulin** ») et en 1676 (« **Le Neuf Moulin** »). En 1738 on parle du «neuf moulin près le grand chemin» : il s'agit de la route de Paris déviée une dizaine d'années plus tard au sud de Rozérieulles. Le cadastre de 1811 montre un grand bassin de stockage, le bâtiment du moulin étant situé en rive gauche du canal du moulin. Ce moulin ne figure pas sur les cartes avant 1880. D'après le cadastre actuel, le bâtiment du moulin subsiste.

6 - LE MOULIN DE ROZÉRIEULLES, sur le « **Bord du Rupt** » au lieu-dit Bazin, est représenté sur la carte de Molina de 1702. En outre la carte des Naudin fait apparaître une retenue d'eau sur ce ruisseau, bassin toujours cadastré en 2015 et maintenu en eau. En aval il reste la chute d'eau et le ruisseau passe sous un bâtiment. Le cadastre de 1811 mentionnait le « **moulin dit de Basin** ».

7 - LE MOULIN DE LONGEAU se trouvait sur le ruisseau de Montvaux en aval de la confluence du « **Bord du Rupt** » et en amont immédiat de l'arrivée du ruisseau de Lessy. Ce moulin est déjà cité en 1161 (**J. M. Reitz** « **Longeau** » page 4) et représenté sur la carte de Molina. Sur un dessin des environs de 1900 d'**Alphonse Wioland** montrant la blanchisserie qui occupait le site à cette époque (Glanes page 169 et note de **J. M. Reitz** page 9), figure encore la roue du moulin. Celle-ci

n'a été enlevée que lors de la déviation du ruisseau en 1970 le long des routes actuelles D643 et D603 au moment de l'installation de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le dénivelé étant rattrapé par une succession de marches d'escaliers bétonnées. Une restauration écologique de ce tronçon du ruisseau vient d'être réalisée.



*La blanchisserie du Longeau vers 1900 (JM Reitz mars 2009)
en bas à droite l'ancienne ferme, en face la roue du moulin*

8 - LE MOULIN DE LESSY, situé sur le ruisseau de Lessy un peu en aval de la route de Lessy à Scy-Chazelles. Il figure sur la carte de Molina et la carte des Cassini en noir et blanc (série de la Bibliothèque Nationale de France). **Jean-Marie Reitz** nous apprend beaucoup de choses sur ce moulin. Ainsi en 1697 le moulin changea de propriétaire et celui-ci fit creuser un étang pour augmenter la capacité du moulin. Le creusement de cet étang a eu de fâcheuses répercussions sur l'état du chemin communal qui fut rendu impraticable suite au refoulement des eaux. Un madrier de dix pieds de long dut être posé à la queue de l'étang pour servir de pont. En 1737, les principales sources de ce ruisseau furent captées pour alimenter des fontaines à Metz. « La conséquence la plus dommageable est incontestablement celle qui a eu pour effet la disparition du moulin de Lessy ». Le captage de la principale source de ce ruisseau, **les Bassières**, est visitable et des regards de la conduite vers Metz sont encore visibles, certains ayant été restaurés. Selon **J. M. Reitz**, le moulin resta en fonction jusqu'en 1874. L'étang de cet ancien moulin subsiste et figure sur le cadastre actuel.

9 - LE MOULIN DU GOGLO. Le canal de ce moulin, anciennement appelé **Gauguelot** ou **Guoguelot**, apparaît déjà sur la carte de Molina. Le livre sur Sainte Ruffine relate un pillage de ce moulin en 1832 suite aux mauvaises récoltes de l'année précédente. La commune a dû s'endetter pour indemniser la meunière. Aujourd'hui seul

Les anciens moulins de la vallée de Montvaux

le ruisseau subsiste, le canal du moulin ayant été



Moulin de Gagnon 1915

comblé, mais une bonne partie des bâtiments subsiste et l'aspect général reste comparable à celui de la photo ci-dessus extraite du livre mentionné plus haut. Le cadastre de 1811 mentionne ici un lieu-dit la «forge».

10 - LE MOULIN DE LA CUEILLEROTTE (ou **Quellerotte** ou **Quillerotte** ou **Cuillerotte**), était situé au bas du chemin du même nom coté Sainte Ruffine. Le moulin figure déjà sur la carte de Molina. Se trouvait-il à Sainte Ruffine ou à Moulins ? La commission « mémoire » de Sainte Ruffine parle des deux moulins de Sainte Ruffine (page 102), le « Guoguelot » et la « Cuillerotte », Gabriel Poiré parle des deux moulins de Moulins (page 4) en citant le « Poncelet » et le « Cugnot », ce qui sous-entend que la Cueillerotte n'était pas à Moulins. Il semble donc bien que tout le monde soit d'accord pour situer cet ancien moulin à Ste Ruffine.

La commission « mémoire » de Ste Ruffine explique (page 24) que sous la féodalité, le cueillerot ou la cueillerotte tenait le livre des recettes de « cens » et de « rentes » du seigneur.

Ce moulin a été incorporé ultérieurement dans une usine de pâtes alimentaires, aujourd'hui disparue.

11 - LE CUGNOT, (ou Cuniot) figure déjà sur la carte de Molina et encore sur la carte allemande de 1880. On ne saurait dire si c'est ce moulin qui est à l'origine du nom de « MOLENDINUM » qui apparaît déjà en 943.

Ce moulin était accessible par un diverticule du chemin de la Cueillerette, rebaptisé rue Saint-Jean coté Moulins.



Ce dessin d'un auteur inconnu, daté de 1829 et identifié comme un des moulins de « Moulins Metz », pourrait bien être celui du moulin du Cugnot. Il est conservé à la médiathèque du Pontifroy.

12 - LE PONCELET, ce moulin est situé au n°1 de la rue des moulins. Il figure sur le cadastre de 1811 mais pas sur les cartes anciennes. D'ailleurs jusqu'à la carte des Cassini, le nom de la ville de Moulin est écrit sans S. Il n'y avait peut être à cette époque que le moulin du Cugnot ? Le Poncelet a été l'objet d'une belle lithographie de V. Fagonde. Elle est conservée entre autres à la médiathèque du Pontifroy. Gabriel Poiré l'a reproduite dans son livre, mais en la retournant gauche-droite, semble-t-il avec raison si on examine les toits du château de Grignan reproduits à l'arrière plan. Le dispositif hydraulique est complexe, le ruisseau de Montvaux alimentant aussi les douves de ce château dans le domaine de l' « Hermitage ».

Gabriel Poiré a écrit : « On ne saurait trop féliciter le propriétaire de ce moulin de lui avoir conservé son extérieur pittoresque ... ».



Photo FL de janvier 2015

13 - LE MOULIN A VENT DE PETIT CHÂTEL.

Il y avait peut-être un treizième moulin dans le secteur: à Petit-Châtel, derrière le n° 10 de l'Avenue de la Libération se trouve une tour ronde assez massive. Dans le « Reichsland Elsaß-Lothringen, Ortsbeschreibung » (Strasbourg 1901-1903), consultable aux archives départementales de la Moselle sous Petit-Châtel page 829 Heitz écrit que cette tour aurait été construite vers 1830 pour y installer un moulin à vent. L'édifice est mentionné dans le livre du professeur P. Weiter sur le blocus de Metz en 1870 en relatant les actions des Francs-Tireurs d'Ars (Editions Lorraine Metz 1912) dans les termes suivants :

« ... un jour où nous étions postés au moulin-à-vent – dernière maison de Moulins- sur la Maison-Neuve ... ».

La tour figure sur les cadastres depuis 1847 et sur

Les anciens moulins de la vallée de Montvaux

la carte actuelle de l'IGN.



La tour du moulin à vent de Petit-Châtel en 2015 (photo FL)

Des auteurs, quelquefois inconnus, nous ont laissé

de magnifiques dessins de moulins bien identifiés, mais on dispose aussi de lithographies signées, véritables œuvres d'art, mais délicates à relier à un moulin identifiable.

Il en est ainsi des lithographies reproduites ci-dessous, extraites d'un recueil de **Victor FAGONDE** qui a localisé ces ouvrages à CHÂTEL.



Fredy Langenfeld - 3 mars 2015

La Châteloise

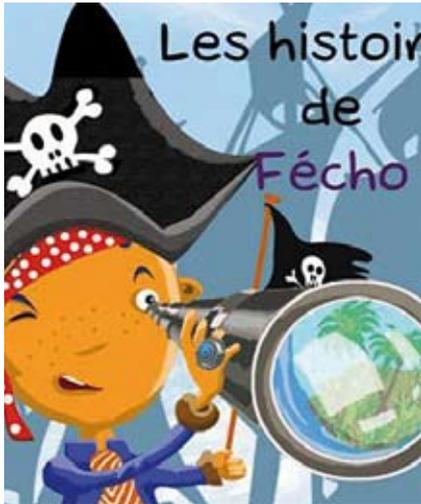


370 adultes et une vingtaine d'enfants ont participé à La Châteloise, qui permet à chacun de découvrir ou redécouvrir les sentiers balisés de la Commune. Les grands parcours de 10 et 17 kilomètres ont remporté un grand succès. La marche guidée vers le **hêtre des batailles** qui est un arbre remarquable du patrimoine naturel, a attiré de nombreux marcheurs. Devant cet intérêt une fiche de promenade découverte sera créée prochainement.

La couverture du bulletin représente ce « **hêtre des batailles** » surnommé ainsi par Pierre Kieffer qui fut un éminent botaniste de Metz. Cet arbre aux formes tourmentées présente de nombreuses particularités, sa taille, son âge controversé, les anastomoses de ses branches. Cet arbre a été le témoin de guerres dans ce secteur.

Lire en fête 2015

«les histoires de Fécho», spectacle musical et théâtral



Dans le cadre de «**lire en fête 2015**» la bibliothèque a invité les enfants du périscolaire et ceux qui le souhaitent le vendredi 16 octobre au centre socioculturel pour un spectacle musical et théâtral.

A la fin de la représentation, enfants et adultes ont partagé un goûter offert par la municipalité.

Les animations régulières proposées par la bibliothèque

Le temps des histoires

animation gratuite proposée aux enfants à partir de 4 ans.



Samedi 31 octobre 2015
- Contes d'Halloween



Mercredi 18 novembre 2015
- Objets magiques

Atelier bricolage

Animation gratuite proposée aux enfants à partir de 7 ans. Sur inscription

Samedi 24 octobre 2015
Atelier Paper Toys, fabrique ton monstre pour Halloween.



Samedi 28 novembre 2015
Atelier Paper Toys, fabrique un robot.



Pour connaître le programme, consultez régulièrement le site internet de la commune, rubrique «bibliothèque» ou contactez directement la bibliothèque par téléphone au 03 87 60 34 87 ou par mail : biblio@chatel-saint-germain.fr

Les enfants de l'IME de Jussy

Les enfants de l'IME de Jussy viennent une fois par mois à la bibliothèque pour écouter des histoires et choisir des livres



Bonne retraite Anne-Marie

Madame Anne Marie Smouts a souhaité prendre sa retraite de son rôle de bénévole à la bibliothèque. Chaque mardi, elle consacrait quelques heures à la bibliothèque, elle en assurait le suivi comptable.

Lors d'une petite cérémonie, la municipalité a tenu à la remercier ainsi que toutes les autres bénévoles pour leur fidélité.



NOËLS DE MOSELLE

à la
bibliothèque



Mercredi 9 décembre 2015

Atelier «petits gâteaux de Noël» suivi d'un goûter-dégustation



Samedi 12 décembre 2015

«Un chant de Noël» de Charles Dickens, conte musical par la Cie Entre les Actes



Un bel engagement !



Toujours fidèles à l'esprit du téléthon, les Châtelois ont répondu présents pour participer à cette manifestation. Les membres bénévoles des associations du village ont donné de leur temps pour que cette édition soit une fois encore une réussite.

Vendredi après-midi, **Châtel Détente** a offert son après-midi jeux de cartes et de société ainsi qu'un bon nombre des pâtisseries présentes sur la table des desserts du repas du soir.

Environ **160 marcheurs** se sont élancés en direction de Lessy pour la marche de nuit au départ du **centre socioculturel de Châtel**. Pendant ce temps, dans la grande salle, les bénévoles s'activaient pour que tout soit prêt pour accueillir les amateurs de tartiflette. **220 repas** ont été servis cette année.

Comme toujours, les tartes et gâteaux dégustés à cette occasion ont été confectionnés par des pâtissiers(ères) bénévoles.

L'APS a repris son rôle au bac à vaisselle. Rôle ingrat mais tellement indispensable quand on sert 220 repas !

Soulignons l'arrivée d'une nouvelle association dans l'organisation du téléthon : l'**Association des Parents**. Ses bénévoles sont venus renforcer les équipes au moment du "coup de feu" et pour la remise en état de la salle. Une aide appréciée.

L'Atelier « **cartonnage** » a tenu à offrir des objets mis en vente au profit du téléthon. Une table était dressée à cet effet dans la grande salle et la vente s'est tenue

tout au long de la soirée

Samedi 5, de 11 heures à 16 heures, le club de tennis a organisé son animation traditionnelle dans la bulle de la vallée de Montvaux.

Encadrés par **Laurent Bourhoven**, les jeunes de l'**Anim'Ados** ont proposé leur « **3ème nuit du bad** ».

Mini tournois, défis, buvette et petite restauration étaient proposés dans la salle de sport du **Saulcy**.

Le succès des autres années ne s'est pas démenti. **Une réussite puisqu'on a récolté la somme de 4220 euros, toutes manifestations confondues.**

Merci à tous pour cette générosité !



Marché de Noël 2015



Le **samedi 5** et le **dimanche 6 décembre** s'est tenu le deuxième Marché de Noël au centre socioculturel de Châtel Saint Germain.

Il était organisé par **L'ATELIER CHATELOIS** et plus particulièrement par l'activité Cartonnage / Kirigami sous la houlette de Brigitte Doron.

La mise en place des salles s'est faite le vendredi soir après le repas du Téléthon. De nombreux bras sont venus aider pour que tout soit prêt pour accueillir les participants.

39 exposants sont venus participer à cette manifestation.

Le village de Noël sous la neige, réalisé par la section cartonnage fut le clou de cette exposition.

Des stands ont permis de montrer le savoir-faire de chacun. Qui avec des boîtes, des cartes, des sculptures, des couronnes de Noël, des biscuits, du nougat, de la cochonnaille, des peintures, de la soie, des jeux, des poupées, des décorations de Noël ... et bien d'autres choses.

Le samedi à 18h, Monsieur **Robert MARCHAL** maire de Châtel Saint Germain a prononcé un discours de bienvenue aux personnes présentes en soulignant la qualité de ce marché.

André Tépus, président de l'Atelier Châtelois remercia Monsieur le Maire pour l'écoute et l'aide qu'il a apporté pour la mise en place et la réalisation de cette activité, sans oublier toutes les personnes qui sont venues prêter main forte. Puis il invita l'assistance au verre de l'amitié.

Le dimanche, une petite restauration, un stand pâtisseries, vin chaud et diverses boissons étaient proposés. Un public nombreux s'est déplacé et par leurs achats a récompensé tous ces artisans de Noël.

Le démontage et le nettoyage s'est fait à partir de 18h et cela dans la bonne humeur.

Encore un grand merci à ceux qui nous ont permis de réaliser ce projet.



châtel détente

Avec l'arrivée de l'automne, **le Club Châtel Détente** a tenu son assemblée générale le 10 octobre 2015, suivie par le traditionnel repas au centre socioculturel de la commune.

Avec l'arrivée de trois nouveaux membres, 9 personnes siègent au comité qui se compose ainsi : **Monique Balosso, Présidente – Denise Scherrer, Trésorière - Josette Vogel, Secrétaire — ainsi que Luc Brunel, Marguerite Christoph, Michel Deschamps, Salvatore Infantino, Alain Scherrer et Bernard Schneider.**

Pour l'ensemble de ses activités, le club comprend **81 adhérents** dont certains se retrouvent :

- **le vendredi après-midi** autour de jeux de carte ou de société au caveau du Centre socioculturel
- **le jeudi après-midi** pour les marcheurs qui se donnent rendez-vous sur le parking de

l'ancienne gare à 14 h. Répartis en deux groupes, une « petite marche » est proposée autour de Châtel et pour les plus courageux, 8 à 10 km soit environ 2h30 de balade

Tout en adressant à Honoré Barthélémy, de chaleureux remerciements pour les nombreuses découvertes de sites ou de sentiers nouveaux, et grâce à ses conseils, quelques marcheurs prennent maintenant en charge l'organisation des sorties. Pour Honoré, moins de stress pour la reconnaissance des parcours, certes, mais les marcheurs comptent bien sur sa présence le jeudi et par son expérience, ses propositions seront toujours bienvenues.

Les renseignements concernant le club et ses activités peuvent être obtenus en téléphonant à Monique Balosso : 03 87 60 56 42



théâtre

Le tour du monde en 80 jours

Le 27 novembre dernier un public nombreux est venu applaudir chaleureusement **la Troupe de La Chimère** invitée par le Comité d'Animation au Centre Socioculturel de Châtel.

Dans une adaptation revisitée, modernisée et drôle du roman « **Le Tour du Monde en 80 jours** » de Jules Verne ses héros Philéas Fogg, son fidèle serviteur Passepartout et de multiples personnages ont été magnifiquement interprétés par d'excellents comédiens dans un rythme fou et désopilant.

On en redemande.



Remarquable bilan à mi-saison



Les Seniors A champions d'automne de PHR

Dans la continuité de l'euphorie engendrée par leur titre de champions de 1^{re} Division et leur accession en Ligue, les Châtelois, plus que jamais le vent en poupe, ont poursuivi sur leur lancée et terminent la phase-aller de leur nouveau championnat de Promotion d'Honneur Régional en position de leader.

8 victoires, 2 nuls, 1 seule défaite par la plus petite marge, une défense de fer (6 buts encaissés), une élimination imméritée en 32^e de finale de la Coupe de Lorraine contre Hagondange, formation opérant 2 niveaux au-dessus du leur : une 1^{re} partie de saison par conséquent digne d'éloges et presque inespérée pour les nouveaux

promus.

L'équipe B, qui a également gravi un échelon, occupe pour l'instant une honorable 3^e place dans son championnat de 2^e Division.

Les 2 formations Seniors apprécient de pouvoir compter sur plusieurs jeunes espoirs formés au club, régulièrement incorporés, et qui y apportent leur précieuse contribution. De quoi envisager avec confiance et optimisme la suite de la saison et de revoir pourquoi pas quelque peu à la hausse l'objectif de « maintien tranquille », initialement visé... En attendant, la trêve hivernale survient au bon moment pour permettre aux blessés de se rétablir et à tous de recharger leurs accus.

Excellents résultats des équipes de Jeunes

Les U19 terminent 2^e de leur groupe de Promotion et accèdent par conséquent à l'échelon supérieur. Ils sont en outre toujours qualifiés en Coupe de Moselle, épreuve qu'ils ont remportée ces 2 dernières saisons. Jamais 2 sans 3 ?

Egalement à l'honneur, **les U13/1** qui ont réalisé un parcours remarquable. 7 matchs, 7 victoires, 75 buts marqués, 5 encaissés : un bilan qui se passe de commentaires. Sacrés champions de leur groupe, ils vont pouvoir disputer le championnat Excellence au printemps prochain.

Les U13/2 se sont eux aussi très bien comportés, puisqu'ils n'ont enregistré qu'une seule défaite et terminent la phase d'automne à une encourageante 3^e place.



US Châtel

L'Ecole de Foot comprend également plusieurs autres équipes de plus jeunes : **U11 – U9 – U8** qui ont participé avec assiduité et enthousiasme aux plateaux officiels, ainsi qu'à de nombreuses rencontres amicales.

Le club souhaite d'ailleurs étoffer ses effectifs

dans toutes les classes d'âge, tandis que la constitution d'une équipe à 11 **U14-U15** (jeunes nés de 2001 à 2004) est envisagée.

Contact : **06 58 44 34 03**



Les U13/1 accèdent à l'Excellence



Les U10-U11



Les U8 - U9



Fin juillet : reprise pour les joueurs seniors

Futsal

Tous ces jeunes footballeurs ne resteront pas inactifs pendant la trêve hivernale, puisque chaque catégorie va bénéficier d'entraînements en salle et participer à une série de tournois, tant à l'extérieur qu'à domicile.

Tournois prévus à la salle des sports de Châtel :

- U9 : samedi **16 janvier**
- U11 : dimanche **17 janvier**
- U13 : dimanche **7 février**

L'Union Sportive endeuillée

L'US Châtel a eu à déplorer récemment les disparitions successives d'**Henri Reisdorfer** et de **Roland Senzer**, deux figures emblématiques du club dont ils ont défendu les couleurs avec passion, depuis ses origines et pendant de très nombreuses saisons. Un hommage officiel leur a été rendu au stade lors d'avant-matches.

Vide-dressing

L'US Châtel organisera son 1^{er} vide-dressing **le dimanche 28 février 2016** au centre socioculturel. Il sera réservé exclusivement aux **vêtements et accessoires adultes femmes et hommes**. De plus amples informations sur les modalités paraîtront dans la presse en temps voulu. Pour tout renseignement : 06 72 73 99 21.

Site **US Châtel** : <http://us-chatel.footeo.com>

A consulter pour infos, résultats, articles et photos, régulièrement actualisés.



Mini séjour ados

Du 6 au 8 Juillet à Barr dans le Bas Rhin au Foyer Saint Martin
Inscription avant le 30 Avril (12 places maximum ou si plus d'inscrits à cette date un nouvel animateur sera recruté)

Vacances d'hiver

Pour les 5-11 ans
Du 14 au 19 Février 2016
« Voyage au Pôle Nord »

Vacances de printemps

Pour les 5-11 ans et les 12-15 ans
Du 4 au 8 Avril 2016
« Les agents secrets »

CLSH

Animations 2016 pour Jeunes et Ados
Avec toujours la possibilité d'une participation de 2 jours au choix ou à la semaine

Vacances d'été

Une garderie sera mise en place pour les 7 et 8 juillet
Le centre aéré fonctionnera du 11 au 29 Juillet pour les 5-11ans et les 12-15 ans

Pour tous ces séjours, les dossiers avec les tarifs (en fonction des quotients familiaux, bons Caf acceptés) sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune : www.mairie@chatel-saint-germain.fr

Nous vous rappelons qu'un centre aéré est également organisé sur Scy Chazelles du 8 au 13 Février et du 18 au 22 Avril. Pour faciliter la garde de vos enfants les communes de Châtel et Scy-Chazelles ont décidé d'alterner les dates des centres aérés.